Plan d'action 2024-2025

Pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous



À notre école

À l'école de l'Auberivière, nous accordons beaucoup d'importance au climat sain et sécuritaire. C'est un enjeu fondamental de notre projet éducatif. Pour cela, nous avons mis en place un comité regroupant des membres du personnel enseignant, du service de garde et des services complémentaires. Ce comité qui siège à chaque cycle a la responsabilité de planifier des actions concertées afin de réduire le nombre d'actes d'intimidation et de violence.

Portrait de la situation

La plupart des écarts de conduite majeurs sont en lien avec la violence verbale ou physique. Les gestes et paroles sont habituellement posés à répétition par des élèves qui vivent des difficultés au niveau des habiletés sociales et émotionnelles.

Priorités

- Sensibiliser le personnel et les élèves sur la violence, l'intimidation et la violence à caractère sexuel
- Augmenter le sentiment de sécurité des élèves.
- Diminuer la fréquence des actes de violence verbale et physique.
- Continuer de mettre en place nos mesures préventives (Moozoom, Optifex, comités..)

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- -Capsules mensuelles sur différents thèmes (violence, bienveillance, renforcement positif..) via la plateforme Facebook de l'école
- -Inscriptions à Aidezsonenfant.com
- Assurer un suivi diligent auprès des parents lors d'un événement (Mozaïk)
- -Informer les parents des ateliers vécus en classe

aux parents de l'école

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

Document explicatif destiné

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les

Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

-Comité de soutien à l'enseignant; -Arrimage entre les équipes des différents niveaux; -Modification dans la disposition du vestiaire afin d'offrir plus d'espaces à certains groupes d'élèves; -Aménagement d'un local multifonctionnel pour les élèves; - Achats de matériel supplémentaire pour les jeux extérieurs; -Formations avec Rémi Houde sur la bienveillance pour l'équipe du service de garde; -Formation Optifex (sur les fonctions exécutives) pour les équipes du préscolaire enseignant-éducatrice) et de la 1re année; Affichage des moyens de retour au calme dans l'école; -Plus de surveillants au vestiaire; -Cap portant sur les comportements défis; -Monitorage des SOI-MOZAIK (violence physique et verbale).

Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solution.

Au moment où le geste est observé et suivi :

Intervention de l'adulte témoin

- Mettre fin à la violence
- Nommer le comportement
- Orienter vers les comportements attendus
- 4. Vérification auprès de l'élève ciblé
- Compléter la communication Mozaik et le transmettre aux personnes concernées.
- Soutenir les élèves concernés par des mesures de renforcement, d'aide, de réparation ou disciplinaires.

Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

À chaque geste ou paroles violentes ou à caractère sexuel, le parent reçoit une communication via Mozaik. L'enfant est rencontré par un adulte qui détermine les mesures d'aide et d'encadrement qui doivent être prises. La direction est informée et impliquée au besoin. Si le comportement se répète, des mesures sont mises en place avec les services complémentaires.

Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de moins de 14 ans, elle en informe également ses parents. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, elle peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52011.

Moyens pour signaler une situation à l'école :

Un billet de dénonciation électronique est disponible sur le site de l'école, sur les info-parents et sur l'outil de communication de l'enseignant.

Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire :

st@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52101 ou poste 27739 (ASSEZ)

Violence à caractère sexuel

Toute personne peut signaler directement au protecteur régional de l'élève une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire.

Ce shéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet cssdn.gouv.qc.ca) :



Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel **peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève** par un élève ou l'un de ses parents : <u>plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca</u> / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / <u>quebec.ca/droits-eleves</u>.

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le :



Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous

Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

Augmenter de 8% le nombre d'enfants de 3^e année nommant se faire frapper rarement ou jamais.

Janvier 2024: 89% Juin 2024: 92%

Augmenter de 13% le nombre d'enfants de 3^e année nommant se faire insulter ou traiter de noms rarement ou jamais.

Janvier 2024: 83% Juin 2024: 83%

Je me sens bien dans mon école:

Janvier 2024: 97% Juin 2024: 95%

Quelles actions avons-nous réalisées ?

- Développement des fonctions exécutives (Optifex)
- Poursuite du développement des habiletés socio-émotionnelles des élèves (Moozoom)
- 3. Enseignement explicite des comportements attendus.
- 4. Participation des élèves à la vie de l'école (Co-construction des règles de vie, Modélisation des règles par les pairs, etc)
- 5. Stratégies valorisantes de formation des équipes/élèves et enseignement de l'apprentissage coopératif. (Défis des duos)
- 6. Retour du comité social et des activités entre adultes afin de tisser des liens et avoir du plaisir.
- 7. Profiter des journées thématiques organisées avec les élèves pour faire vivre les valeurs de l'école.
- 8. Activités ludiques qui génèrent des émotions positives, développent des talents, les goûts et les passions (en développement).